

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2013a

Artikel: Cartels : 13 élus pour un blocage : ententes cartellaires et prix importés excessifs ont encore de beaux jours devant eux
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

accroissement de ses coûts.
Aussi les utilisateurs des transports doivent-ils être davantage impliqués dans leur financement et les prix échelonnés selon les horaires et les trajets; et les décisions d'investissements prises sur la base d'analyses coûts-bénéfices et non pas selon le principe de l'arrosoir pour satisfaire tous les élus cantonaux.

Cartels: 13 élus pour un blocage

Ententes cartellaires et prix importés excessifs ont encore de beaux jours devant eux

Albert Tille - 30 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24592>

Pour répondre à la vague de protestations contre *«l'îlot de cherté»*, le Conseil fédéral proposait il y a deux ans une modification de la loi sur les cartels ([DP 1932](#)). Il s'agissait de combattre les ententes verticales responsables des prix importés abusifs.

Le projet, renforcé, a passé le cap du Conseil des Etats. Mais la commission de l'économie du Conseil national parvient à bloquer la mécanique. Ce printemps, ladite commission, indécise ([DP 1995](#)), ajournait ses travaux pour recueillir l'avis des milieux intéressés. Renseignements pris, les commissaires ont conclu cet automne, à 13 voix contre 9 et 3 abstentions, qu'il est urgent d'attendre. L'examen du projet reprendra le printemps prochain.

On croyait à un large consensus politique pour combattre la vie chère. Mais les *lobbies* sont à l'œuvre. Dès la procédure de consultation, on savait que, d'une manière surprenante, la centrale syndicale USS ralliait l'Usam pour s'opposer au projet.

L'opposition de l'Usam aux interventions de l'Etat est traditionnelle. On aurait néanmoins pu penser qu'elle ferait exception pour la lutte contre les prix importés excessifs. Les détaillants, qui sont parmi ses membres, souffrent de l'importance grandissante des achats faits à l'étranger par les consommateurs résidant dans notre pays. Pour tenter de venir en aide aux commerçants, l'Usam a donc mené la campagne *«Achetez en*

Suisse» ([DP 1939](#)), en faisant appel au civisme des consommateurs suisses.

Les restaurateurs sont eux aussi membres de l'Usam. Par l'intermédiaire de leur association Gastrosuisse, ils se sont prononcés fermement en faveur de la révision de la loi sur les cartels. Gros acheteurs de produits étrangers trop chers, ils sont contraints de majorer le prix des repas et perdent de la clientèle. Mais eux non plus n'ont pas fait fléchir l'Usam, prisonnière de son idéologie anti-étatiste.

De son côté, l'USS arguait notamment qu'une interdiction des ententes verticales du producteur au détaillant allait favoriser les groupes intégrés comme Coop et Migros. En commission, le syndicaliste de

service, le socialiste bernois Corrado Parradini, a opposé les salariés aux consommateurs. Faire baisser les prix, c'est faire pression sur les salaires. Interrogé par la NZZ (12.10), le surveillant des prix relève que les prix surfaits à l'importation payés par les consommateurs suisses profitent d'abord aux fabricants étrangers. L'USS défendrait donc les salariés étrangers au détriment des consommateurs suisses, qui sont eux-mêmes le plus souvent des salariés!

Dans sa version actuelle, la loi

entend combattre les abus des cartels sans les interdire. Outre la volonté de combattre «*l'îlot de cherté*», la révision de la loi entend introduire l'interdiction pure et simple d'une série d'ententes. La Suisse s'alignerait simplement sur toutes les législations étrangères. C'est pourquoi les *lobbies* économiques se mobilisent si massivement. En commission, les adversaires de cette importante réforme ont affirmé qu'elle interdirait la création de consortiums, ces ententes entre divers entrepreneurs pour réaliser de

grands projets. C'est une fausse crainte affirme le surveillant des prix.

L'interdiction des ententes, en vigueur partout à l'étranger, ne s'applique jamais aux accords conclus en vue de partager les tâches sur un chantier.

On attend avec curiosité les arguments supplémentaires que les opposants tireront de leur chapeau pour tenter de justifier, au printemps prochain, un nouvel ajournement des délibérations de la commission de l'économie du Conseil national.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

«Domaine Public», la gauche et la science

<http://www.domainepublic.info/book/i/3991/3>

<http://www.domainepublic.info/book/i/3936/4>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4153/4>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4114/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4267/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/3811/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4125/>

<http://www.domainepublic.info/book/i/3811/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4142/4>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4097/4>

Mythe et réalité de l'indépendance nationale